

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

M22- N° 000501 *AN 6/11*

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0232 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : SAMOUIH RAHAL

Date de naissance : 01/01/1940

Adresse : HAY ELHANA RUE 25 DE CASA

Tél. : 06 2008 99 27 Total des frais engagés : 649 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/06/2022

Nom et prénom du malade : Samouih Rahal Age : 81 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gastrite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 15/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

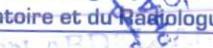
## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/6/22	C2		250,00	Dr IBN ABDALLAH LIL R Rhumatologue Immeuble de la Gommar - Appt 3 Angle Route d'Agadir Bvd Sidi Abdellah Ben Chabane Tel 0522 89 38 88/5

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AMOSOUE ARTHUR	15/6/22	190 francs

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR IEN ABDI Rhumatologue Immeuble n°12 Casablanca Angle Route de Rabat Bvd Sidi Abderrahmane Castor Tel 0522 99 33 33/33 	15/6/22	Dr semaine.	200,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412   21433552 00000000   00000000 D —————— G 00000000 35533411   11433553 B		Coefficient DES TRAVAUX
	H	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
	D			DATE DU DEVIS
	B			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Houda IBN ABDELJALIL

Rhumatologue

Spécialiste des Maladies des Os et Articulations

الدكتورة هدى ابن عبد الجليل

اختصاصية في أمراض العظام و المفاصل

Nom et Prénom :

Samouk Rachal.

Casablanca le :

15 / 6 / 22

mus. w

1) Chondrosaee



1 gel / j

à 3 mois

صيدلية مسجد الرحمه  
PHARMACIE MOSQUEE ARRAHMA  
s.a.r.l  
كلاي EL OUARDI Mohamed  
نجل ابراهيم  
ROUTE MOULAY THAMIDAR BOUAZZA  
CASABLANCA - TEL / 05 22 89 44 99



DR HEN ABDELJALIL H.  
Rhumatologue  
Immeuble de la Commune Appt 3  
Angle Route D'Azemmour  
Bvd Sidi Abderahman Casablanca  
Tel 0522 388895



Angle Route D'Azemmour & Bd Sidi Abderahmane, Imm. de la Commune, Appt. 3 , 3ème étage - Casablanca

05 22 89 38 88 /95 ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr

Casablanca le, 15/06/2022

Patient : SAMOUH Rahal

Médecin traitant : **IBNABDELJALIL Houda**

**Rx du GENOU GAUCHE**

**FACE ET PROFIL EN CHARGE**

- ❖ Discret pincement fémorotibial interne et fémoro-patellaire.

Confraternellement

**Dr H. IBNABDELJALIL**

Dr IBN ABDELJALIL H.  
Rhumatologue  
Immeuble de la Commune Appt 3  
Angle Route d'Azemmour  
Avd Sidi Abderrahman Casablanca  
Tél 0522 89 32 66/95

Dr, Houda IBNABDEJALIL

Rhumatologue

Casablanca le, 15/06/2022

## FACTURE

**NOM ET PRENOM : M<sup>r</sup>, SAMOUEH Rahal**

**EXAMEN FAIT : Rx du GENOU GAUCHE F+P**

**MONTANT GLOBAL : 200,00 DHS**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :**  
**« DEUX CENT DIRHAMS ».**

Dr IBN ABDEJALIL H.  
Rhumatologue  
Immeuble de la Commune Appt 3  
Angle Route d'Azemmour  
Bd Sidi Abderrahmane Casablanca  
Tel : 0522 89 36 86/95



Dr Ibn Abdeljalil Houda  
SAMOUH RAHAL  
15/06/2022 11:24:40



Dr Ibn Abdeljalil Houda  
SAMOUH RAHAL  
15/06/2022 11:24:40

